

Membres présents :

- Mme Blom Ellen, directrice de l'école élémentaire et maîtresse du CM1
- M Biehler Jean, Maire d'Oberhaslach
- Mme Lunati Anne, Maîtresse du CP
- Mme Da Silva Nathalie, maîtresse du CE1
- Mme Eichenlaub Yolande, Maîtresse du CE2
- Mme Gondoux Alexia, Maîtresse du CM2
- Mme Prévots Stéphanie, Représentante des parents d'élèves
- Mme Chapuis Noémie, Représentante des parents d'élèves
- Mme Brouquières Aurore, Représentante des parents d'élèves (suppléante)
- Mme Barraud-Michaud Sophie, Représentante des parents d'élèves
- Mme Schach Sandrine, Représentante des parents d'élèves
- Mme Lavocat Fabienne, Représentante des parents d'élèves (suppléante)
- M Dantzer Patrice, Représentant des parents d'élèves
- Mme Drouet Muriel, Représentante des parents d'élèves (suppléante)

Absents excusés :

-
- Mme Rodriguez Mireille, Adjointe au Maire chargée des écoles
- Mme Pfister Catherine, Maîtresse du CP
- Mme Biesques Elodie, Maîtresse du CE1
- M White Jérémy, enseignant du CM1
- Mme Duringer Elisabeth, Représentante des parents d'élèves
- Mme Burkle Karen, Représentante des parents d'élèves (suppléante)

1 Présentation des membres du conseil d'école

Les élections des représentants des parents ont eu lieu le 11/10/2019. Cette année une seule liste a été présentée et a été élue avec 108 voix. Il y a eu 128 votants dont 20 blancs ou nuls sur 177 inscrits. Cinq sièges sont donc pourvus en titulaires et cinq en suppléants.

Le conseil d'école est installé jusqu'à l'année prochaine.

Les représentants élus pour l'année 2019-2020 sont :

CP Stéphanie Prévots et Elisabeth Duringer
CE1 Noémie Chapuis et Aurore Brouquières
CE2 Sophie Barraud-Michaux et Karen Burkle
CM1 Sandrine Schach et Fabienne Lavocat
CM2 Patrice Dantzer et Muriel Drouet

2 Changements du règlement de l'école

Après un tour de table, l'équipe a proposé quelques changements au règlement de l'école. Il a été décidé d'interdire les cartes de collection à l'école, d'obliger les enfants de descendre du vélo dès qu'ils sont dans l'enceinte de l'école (entre le portail de la maternelle et le portail de l'élémentaire).

Une règle de base sur la gestion des écrans à la maison a également été rajoutée. Mme Gondoux travaillera avec sa classe de CM2 sur la reproduction humaine et les dangers d'internet. Elle mobilisera également la

Ecole élémentaire d'Oberhaslach

gendarmerie pour aborder les aspects juridiques dans l'usage des réseaux sociaux. L'association Thémis, spécialisée dans l'éducation à la citoyenneté, pourrait intervenir lors d'une ou deux réunions pour avertir les parents des dangers d'internet pour les enfants à l'école primaire.

Les problèmes de stationnement devant l'école ont été abordés. Malgré les barrières installées par la Mairie à côté de la fontaine d'eau, des voitures se garent mal, empêchant ainsi aux piétons de passer avec des poussettes.

L'équipe a précisé le nouveau fonctionnement de l'accès aux toilettes dans la cour : vu l'état des toilettes à la rentrée, il a été décidé de faire un tour par groupe classe, puis de refermer les toilettes à clé après. Les toilettes sont de nouveau dans un état correct à la fin de la journée.

Il a également été décidé de fixer contribution volontaire à la coopérative scolaire à 15€, sans tarif dégressif.

Après les corrections apportées au règlement de l'école, il a été adopté par l'ensemble des membres présents. Il sera diffusé auprès de tous les parents et devra être signé par la directrice, l'enfant et ses parents en début d'année scolaire.

M Dantzer a exprimé le souhait d'une feuille d'information trimestrielle pour informer tous les parents des problèmes à l'école. La directrice proposera plutôt une communication sur la vie de l'école en général, pas seulement sur les problèmes.

3 Présentation du projet d'école

Les enseignants ont rédigé la trame du nouveau projet d'école (maternelle et élémentaire) pour les années 2019 à 2022, intitulé « ***Vivre en harmonie pour mieux grandir ensemble*** ». Il comporte trois volets :

1. Permettre la réussite à tous les élèves (résolution de problèmes, expression écrite, soin)
2. Créer un environnement serein pour tous, les enfants, les parents et les enseignants
3. Rendre les élèves responsables à travers la gestion de projets collectifs

Le document reste disponible pour consultation. Voici quelques exemples :

- Prévention pour les élèves et les parents contre les dangers d'internet et des réseaux sociaux (permis internet)
- Institutionnaliser le conseil des enfants
- Ouvrir l'école aux familles (ateliers de bricolage, jeux de société)
- Mettre en place l'application Classroom dans 3 classes
- Aménager la cour avec des coins de regroupement pour des jeux
- Travailler autour des émotions pour arriver à formuler un message clair dans le respect de tous les élèves.

Une candidature d'éco-école est en cours en partenariat avec la Mairie et la Maison de la nature. Chaque salle de classe aura un nom en correspondance avec des animaux emblématiques de la région.

4 Les exercices de sécurité:

Un exercice de sécurité, Alerte/ Intrusion, a été mené le lundi 14 octobre dernier. Mme Blom était accompagnée par Mme Céline DONATO représentant la Mairie. Toutes les consignes de sécurité ont été respectées. L'alerte par SMS a fonctionné uniquement parce que tous les enseignants étaient prévenus avant. L'équipe va se pencher avec Mr Schnelzauer sur le plan de mise en sécurité de l'école (PPMS), afin de l'optimiser.

5 Travaux et investissements matériels:

La Mairie a refait la salle de CM1, au premier étage du bâtiment Rue des Ecoles, et a aménagé un bureau de direction dans l'ancienne salle des enseignants. La directrice a exprimé sa grande satisfaction. Un cahier de liaison entre l'école et la mairie a permis aussi de signaler de petites réparations, qui sont exécutées au fur et à mesure. La réfection du revêtement de l'escalier du bâtiment Rue des Ecoles est programmée pour les vacances de Noël.

6 Point financier :

Mme Da Silva a informé les délégués de parents de la décision de dissolution de l'ASSCO, votée en Assemblée Générale Extraordinaire fin 2018. Pour remplacer l'ASSCO, l'école a adhéré, fin d'année 2018, à l'OCCE 67 (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) et a créé une coopérative scolaire qui permet de gérer les comptes financiers de l'école.

Durant l'année scolaire 2018-2019, les dépenses de la coopérative se sont élevées à 16 684 € dont 14 675 € pour la classe de découverte des CE2-CM1-CM2 et 1251 € pour les autres sorties de l'année. La coopérative a reçu 5679 € de subventions (dont 1400 € de la mairie et 3313 € des Lutins). Les comptes de la coopérative ont été vérifiés et approuvés par Madame BROUQUIERES et Monsieur DANTZER fin septembre 2019.

7 Vie de l'école:

Mme Blom a remplacé M Lang qui est parti à la retraite. Le bilan de la rentrée est positif.

Les classes de CE2 et de CM2 sont parties à Roc en Stock faire une semaine d'escalade. Cela s'est bien passé. Les classes de CP et de CE1 iront faire « Graine de cirque », avec une animation dans la salle de fêtes en mars, et la classe de CM1 fera une semaine d'équitation au centre équestre de la Schlitte, si la convention avec l'éducation nationale est validée (c'est en cours).

Les élèves de CP et CE1 assisteront à un spectacle à l'école maternelle début janvier et des rencontres sportives sont prévues en cours d'année pour les différentes classes de l'école.

Mme Hentzien Sonia s'est proposé de refaire les photos de classe. Mme Eichenlaub a avancé l'idée de les faire dans la neige cette année. Du coup, on attend les conditions météorologiques favorables. Nous n'avons pas encore défini les formats ni les tarifs.

Le marché de Noël d'Oberhaslach aura lieu le samedi 7 décembre prochain. L'école est invitée à chanter quelques chansons lors de l'ouverture et de décorer les fenêtres des classes ainsi que des sapins dans le village. Le stand représentant l'école sera organisé par les Lutins du Nideck avec l'aide de tous les parents volontaires.

Les parents délégués prévoient une fête de fin d'année dans la cour de l'école, la date reste à définir. Ils espèrent que les enseignants organiseront un chant comme l'année dernière. La fête de fin d'année du mois de juin était un succès, le bénéfice était de 1000 euros.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le mardi 11 février 2020.

Le secrétaire : M Patrice Dantzer

La directrice : Mme Ellen Blom